



FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance

des 7 et 8 juillet 2021

ASC

Rentrée scolaire 2021 : Retrouvez dès à présent votre dotation de Rentrée Scolaire 2021 sous forme de « C’Kdo » sur votre espace billetterie. Un montant qui varie entre 20 € et 70 € selon l’âge de vos enfants de 0 à 14 ans inclus. Préparez en toute sérénité la rentrée scolaire !

Allocation scolarité : Dès la deuxième quinzaine d’août, vous pourrez bénéficier, sur demande, de la prestation Allocation Scolarité 2021 pour vos enfants âgés de 19 à 25 ans en études supérieures ou professionnelles. Le montant alloué dépend de votre Quotient Familial 2021.

CESU : Vous pouvez d’ores et déjà commander vos CESU pour le 2nd semestre 2021. Pour rappel, les CESU achetés jusqu’au 30 novembre 2021 seront valables jusqu’au 31 janvier 2022 et ceux commandés en décembre 2021 jusqu’au 31 janvier 2023.

Information sur le suivi des dispositions prises par l’entreprise dans le cadre de l’épidémie du Covid 19

Depuis le 1^{er} juillet, le retour sur site est passé en phase 2. Chaque salarié doit être à minima présent sur site 2 jours par semaine. Les jours de télétravail hors avenant au contrat de travail devront faire l’objet d’une demande de télétravail occasionnel.

A l’heure où les demandes de télétravail ou renouvellement sont en cours, la CFDT a porté votre voix afin que chaque salarié puisse être acteur de son organisation au travail.

Retrouvez l’intervention de la CFDT sur le lien : [CFDT FSF déclaration Teletravail](#)

Pour toute précision, vous pouvez contacter vos représentants de proximité CFDT, les délégués syndicaux CFDT ainsi que le référent mis en place par la CFDT :

guy.poirot@orange.com



Projet d’évolution des rattachements au sein de la direction People & Transformation Groupe

Le projet d’évolution des rattachements au sein de la Direction People & Transformation a été initialement présenté au CSE FSF du mois de juin. Les organisations syndicales avaient estimé de façon unanime qu’il ne s’agissait pas de simples changements de rattachements, mais bien de la mise en place d’une nouvelle organisation.

Elles avaient demandé :

- une présentation de la stratégie RH en CSEC.
- une présentation de la feuille de route de la Direction People & Transformation.
- le report de la date de consultation pour permettre une étude approfondie du projet par la CSSCT.

Si les organisations syndicales ont été partiellement entendues avec une information sur l’évolution de l’organisation de la Qualité de Vie au Travail à Orange SA, l’entreprise a toutefois maintenu la date de consultation du CSE.

Estimant que l’entreprise effectuait un passage en force sur ce dossier et que le CSE ne disposait pas de suffisamment d’éléments pour une étude en profondeur du dossier, la CFDT a refusé de rendre un avis sur ce projet. Nous resterons vigilants dans le suivi de ces évolutions en CSSCT.

Bilan des heures supplémentaires 2020

80 salariés ont eu recours aux heures supplémentaires en 2020. Soit 1,8% de l’effectif actif CDI, et environ 6,79% de l’effectif de notre périmètre si on en retranche les CEA (non concernés). C’est une baisse importante de 44% par rapport à 2019 et de 64% par rapport à 2018.

Le recours aux heures supplémentaires est fortement corrélé à l’accroissement de la charge de travail (par exemple, pour les RH : le prélèvement à la source en 2018). Ceci pourrait expliquer cette évolution. Le lien avec

le télétravail généralisé en 2020 n'a pu être déterminé. La Direction des Services aux Salariées est la direction la plus consommatrice. Elle est aussi largement féminisée : 70% des salariés ayant recours aux heures supplémentaires sont des femmes.

En volume le bilan s'équilibre avec une répartition femmes 55% vs hommes 45%, lié aux activités d'une population majoritairement masculine au sein du Secrétariat Général (immobilier 26,6% des heures supplémentaires et services aux occupants 26%). Les heures complémentaires concernent très peu de salariés : 27 vs 34 en 2019. Il s'agit principalement de femmes en temps partiel. Le volume d'heures complémentaires est en augmentation : 977 heures vs 655 en 2019.

La CFDT constate que ces indicateurs sont insuffisants pour mesurer une éventuelle surcharge de travail et son corollaire ; un besoin de recrutement sur notre périmètre. En complément nous demandons à l'entreprise un suivi des jours de travail supplémentaire des CEA ainsi que des journées de repos non prises dans les CET.

Bilans HSCT

Les bilans HSCT présentés par les préventeurs sont très formels ; la norme gouvernementale datant de 1985 ne connaissait pas les IRP. Dès lors, les 4 rapporteurs des CSSCT (Achats, Finances, SG et DRH) ont dû reconstruire une vraie réalité.

Alors que les Bilans HSCT des FSF sont très descriptifs, de grands tableaux avec des indicateurs non renseignés sont présentés. Des chiffres vagues qui ne parlent pas, avec un manque de segmentation et de ventilation par périmètre et métier.

Y figurent de simples agrégats ne donnant aucun véritable éclairage sur le bilan HSCT, qui pourrait, dans une version améliorée, permettre d'avoir une vision plus fine au service des salariés et pas seulement à celui du business !

Comment comprendre alors à ce stade, les analyses avec aucun historique des périmètres antérieurs à l'année 2020 ?

Les CHSCT en charge de 4 commissions ont également fait face à des moyens d'investigation réduits. Ils ont donc demandé par l'intermédiaire de l'instance CSE des compléments d'informations. **La CFDT** a demandé des éléments qualitatifs et des analyses. Les faits saillants doivent être assortis de préconisations, voire de plans d'actions et le bilan doit renvoyer à l'application des accords d'entreprise.

Pour la CFDT les questions d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail doivent être centrales ; les IRP devraient être associés à l'actualisation du DUER et du PAPRIACT pour avoir des bilans rigoureux et étayés. La CFDT veillera à ce que les conditions de travail des salariés soient respectées et améliorées.

Projet de transfert de l'activité comptabilité de Globecast France vers le Centre de Services Partagés Finance et Performance (CSPFP) d'Orange SA

Le CSPFP intègrera, en septembre 2021, l'activité comptable des 3 entités juridiques : Globecast France, Globecast Reportage et Globecast Holding ainsi que l'équipe comptable dédiée à Globecast, soient 5 salariés (3 CDI, 1 CDD, 1 apprenti). Le volet RH s'est accéléré avec la prise de contact des salariés et la garantie d'aucune perte de rémunération pour les salariés. Toutefois, ces salariés ne seront concernés par ARCQ qu'à compter de 2022. L'adaptabilité aux outils fera l'objet de formations simples puisque l'outil OBS Fusion qui sera utilisé par Globecast est très similaire à l'OFusion utilisé chez Orange. La CFDT a demandé à la direction du CSPFP si d'autres projets pourraient être en cours comme la reprise G2A ou toute autre activité.

La CFDT a voté favorablement pour ce projet de transfert des activités comptables de Globecast France vers le CSPFP, l'aspect humain ayant été privilégié.

Vos élus CFDT sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, informations. Retrouvez toutes nos coordonnées sur ce Flash Info, sur l'application mobile CFDT, sur l'intranet ou l'annuaire.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAEKER (DSCO) 06 79 02 70 03
Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus : Sylvie Rota, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Mary Stella Defranchi, Nadia Pakdaman, Olivier Berducou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Emmanuel Placet, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.